

# **PRÉFET DE LA LOIRE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° SPECIAL - 44**

**Date de parution : 4 novembre 2010**

# **SOMMAIRE DU RAA SPECIAL N° 44 DU 4 novembre 2010**

## **SECRETARIAT GENERAL AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET ECONOMIQUES**

### **SERVICE DE LA COORDINATION ET DE L'ANIMATION INTERMINISTERIELLE**

#### **BUREAU DU COURRIER**

**ARRETE N° 10-82 DU 29/10/2010 SUPPRESSION DE LA REGIE D' AVANCES INSTITUEE AUPRES DE LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA LOIRE.....3**

#### **DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST**

**ARRÊTÉ DU 26/10/10 PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DE M. DENIS HIRSCH, DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES CENTRE-EST, EN MATIÈRE DE COMPÉTENCE GÉNÉRALE.....3**

**ARRÊTÉ DU 26/10/10 PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DE M. DENIS HIRSCH, DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES CENTRE-EST, POUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES D'ORDONNATEUR SECONDAIRE DÉLÉGUÉ.....6**

**ARRÊTÉ DU 28/10/10 PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DE M. DENIS HIRSCH, DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES CENTRE-EST, EN MATIÈRE DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET DE CIRCULATION ROUTIÈRE.....7**

**SECRETARIAT GENERAL AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET ECONOMIQUES**

**SERVICE DE LA COORDINATION ET DE L'ANIMATION INTERMINISTERIELLE**

**BUREAU DU COURRIER**

**ARRETE N° 10-82 DU 29/10/2010**

**SUPPRESSION DE LA REGIE D' AVANCES INSTITUTEE AUPRES DE LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA LOIRE**

Le Préfet de la Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment l'article 18 ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu la demande du directeur des Services Fiscaux de la Loire du 27 octobre 2010 de suppression de la régie d'avances instituée auprès de ses services.

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : l'arrêté préfectoral n° 08-71 du 11 juin 2008, portant renouvellement d'une régie d'avances auprès de la Direction des Services Fiscaux de la Loire est abrogé.

La régie est supprimée à compter du 29 octobre 2010.

**ARTICLE 2** : l'arrêté préfectoral n° 09-147 du 5 novembre 2009 désignant M. Alain NOVELLON en tant que régisseur d'avances auprès de la Direction des Services Fiscaux de la Loire est abrogé.

**ARTICLE 3** : M. le Préfet de la Loire, M. le Trésorier Payeur Général de la Loire, M. le Directeur des Services Fiscaux de la Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à St-Etienne, le 29 octobre 2010

Le Préfet

Pierre SOUBELET

\*\*\*\*\*

**DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST**

**ARRÊTÉ DU 26/10/10 PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DE M. DENIS HIRSCH,  
DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES CENTRE-EST,  
EN MATIÈRE DE COMPÉTENCE GÉNÉRALE**

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 08-2033 du 26 mai 2008 portant délégation de signature à M. Denis HIRSCH, directeur interdépartemental des Routes Centre-Est, en matière de compétence générale ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : subdélégation permanente de signature est donnée à :

- M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,

- M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale de la direction interdépartementale des routes Centre-Est,

à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions et correspondances énumérés à l'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 08-2033 du 26 mai 2008 susvisé portant délégation de signature à M. Denis HIRSCH en matière de compétence générale.

ARTICLE 2 : Sont exclues de la délégation donnée aux articles précédents :

- Les circulaires aux maires ;
- Toutes correspondances adressées aux administrations centrales et qui sont relatives aux programmes d'équipement et à leur financement, ainsi que celles dont le préfet, se réserve expressément la signature ; toutes correspondances adressées aux Cabinets Ministériels (les autres correspondances étant sous le régime du sous-couvert) ;
- Toutes correspondances adressées aux présidents des assemblées régionales et départementales, ainsi que les réponses aux interventions des parlementaires et des conseillers généraux lorsqu'elles portent sur des compétences relevant de l'Etat.

ARTICLE 3 : subdélégation de signature est donnée, d'une part dans la limite de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales, d'autre part pour les intérimis qui leur sont confiées, à l'exclusion des actes visés à l'article 2 du présent arrêté, aux fonctionnaires ci-après :

Direction DIR CE

M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable

Secrétariat général

M. Djilali MEKKAOUI, APE, chef du pôle gestion et management et pôle ressources matérielles

Mme Caroline COURTY, AAE, chef du pôle ressources humaines

Mme Corinne WRIGHT, AAE, chargée de communication

Mme Sandra CHAVOZ, AAE, chef du pôle juridique

Service patrimoine et entretien

M. Paul TAILHADES, IDTPE, chef du service patrimoine et entretien

M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier

M. Philippe WATTIEZ, ITPE, chef de la mission systèmes d'information

M. Gérard BIRON, TSP, chef de la cellule ouvrage d'art

Mme Agnès BAILLEUL, SACE, chef de la cellule gestion du domaine public

Service exploitation et sécurité

M. Marin PAILLOUX, IPC, chef du service exploitation sécurité

M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes

M. Jean-Louis DESPORTES, TSC, chef de la cellule mission sécurité routière

M. Franck ROBERT, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon

M. Jacques MOUCHON, IDTPE, chef du SREX de Lyon

M. François BRUN, ITPE, chef du PC de Genas

M. Dominique ROZIER, technicien supérieur principal, chef du PC Hyrondelle à Villars (42)

M. Renaud MOREL, ITPE, chef du district de Lyon

M. Patrick PREVEL, TSP, adjoint au chef du district de Lyon

M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St Étienne

M. Christian NOULLET, TSE, adjoint au chef du district de St Étienne

M. Christian QUET, contrôleur divisionnaire, adjoint au chef de district de Valence

▪ Fabrice RUSSO, ITPE, chef de district de valence

Mme MAGNINO Céline, TSP, chef de la cellule gestion de la route

SREX de Moulins

M. Thierry MARQUET, IDTPE, chef du SREX de Moulins

M. Éric BERNARD, contrôleur principal, chef du PC de Moulins et responsable de veille qualifiée

M. Yves PEYRARD, contrôleur divisionnaire, chef du district de la Charité sur Loire

M. Christian MARIN, TSC, chef du district de Moulins

M. Pascal RAOUX, TSP, adjoint au chef du district de Moulins  
M. Daniel VALLESI, TSC, chef du district de Mâcon  
M. Jean GALLET, contrôleur divisionnaire, adjoint au chef du district de Mâcon  
Mme Liliane BAY, TSE, chef de la cellule gestion de la route

#### SIR de Moulins

M. Gilles CARTOUX, IDTPE, chef du SIR de Moulins  
M. Philippe CHARBOUILLOT, SACE, chef de Pôle Administratif et de Gestion site de Moulins  
M. Guillaume LAVENIR, ITPE, chef de projets site de Moulins  
M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de projets site de Moulins  
M. Luc MAILLARD, TSC, chef de projets site de Moulins  
M. Romain CHAUMONTET, ITPE, chef de projets au SIR site de Moulins  
M. Patrick BERGER, ITPE, chef de projets antenne de Mâcon  
M. Grégoire de SAINT-ROMAIN, ITPE, chef de projets antenne de Mâcon  
M. Christian ZUCCALLI, TSC, chef du pôle études  
M. Aimé NICOLIER, ITPE, Chef de projets  
M. Daniel PERRET, SACN, Chef du pôle administratif et de gestion

#### SIR de Lyon

M. Yves MAJCHRZAK, IPC, chef du SIR de Lyon  
Mme Joëlle JUNOD, SACN, chef du pôle administratif et de gestion  
Mme Eléonore ROUSSEAU, ITPE, chef de projets  
M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études  
M. Samuel CADO, ITPE, chef de projets  
M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef de projets  
M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art  
*M. Jean-Pierre BENISTANT, TSC, chef de projets*  
*M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit*

#### SREI de Chambéry

*M. Christian GAIOTTINO, IDTPE, chef du SREI de Chambéry*  
*M. Roland DOLLET, IDTPE, adjoint au chef du SREI de Chambéry*  
Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe pour le domaine des tunnels  
*Mme Colette LONGAS, ITPE, chef du district de Chambéry*  
M. André PICCHIOTTINO, contrôleur principal, adjoint au chef du district de Chambéry  
*M. Olivier VALOIS, TSP, adjoint au chef du district de Grenoble*  
*Mme Marie-Ange MARTOIA, TSC, chargée de patrimoine et responsable du bureau administratif au district de Grenoble*  
*M. Thierry BATAILLE, SACE, chef du pôle administratif et de gestion*  
*M. Philippe DUTILLOY, ITPE, chef du pôle tunnels*  
*M. Jean-Louis FAVRE, ITPE, chef de projets*  
*M. David FAVRE, ITPE, chef de projets*  
*M. Philippe MANSUY, ITPE, chef du district de Grenoble et chef de l'unité PC Grenoble Mission Gentiane*  
*M. Serge PROST, TSC, chef du pôle études*  
M Alain DE BORTOLI, contrôleur principal, responsable d'exploitation du PC Osiris

#### Service support mutualisé

Se reporter à la convention de mutualisation.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Lyon, le 26 octobre 2010

*Pour le Préfet,  
Par délégation,  
Le directeur interdépartemental des Routes Centre-Est,*

*Denis HIRSCH*

\*\*\*\*\*

**ARRÊTÉ DU 26/10/10 PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DE M. DENIS HIRSCH,  
DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES CENTRE-EST,  
POUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES D'ORDONNATEUR SECONDAIRE DÉLÉGUÉ**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relative aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment l'article 43 ;

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

Vu le décret du 21 juin 2007 portant nomination de M. Jacques GERAULT en qualité de Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet de la zone de défense Sud-Est, Préfet du Rhône ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et des services du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 2006 portant règlement de comptabilité du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer pour la désignation d'un ordonnateur secondaire délégué.

Vu l'arrêté du 23 juin 2006 portant nomination en qualité de directeur interdépartemental des Routes Centre-Est de M. Denis HIRSCH, Ingénieur général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté n° 2008-3341 du 16 juin 2008 portant délégation de signature à M. Denis HIRSCH, directeur interdépartemental des Routes Centre Est, pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** Subdélégation de signature est donnée à

- M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie,
- M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation,
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale.

À effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes.

**ARTICLE 2 :** Subdélégation est donnée aux gestionnaires ci-après :

M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable

M. Paul TAILHADES, IDTPE, chef du service patrimoine et entretien

M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier

M. Marin PAILLOUX, IPC, chef du service exploitation sécurité

M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes

M. Jacques MOUCHON, IDTPE, chef du SREX de Lyon

M. Thierry MARQUET, IDTPE, chef du SREX de Moulins

M. Yves MAJCHRZAK, IPC, chef du SIR de Lyon

M. Gilles CARTOUX, IDTPE, chef du SIR de Moulins

M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art

M. Christian GAIOTTINO, IDTPE, chef du SREI de Chambéry

M. Roland DOLLET, IDTPE, adjoint au chef du SREI de Chambéry

Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe pour le domaine des tunnels au chef du SREI

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les propositions d'engagements comptables auprès du contrôleur financier déconcentré et les pièces justificatives qui les accompagnent.
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses.

**ARTICLE 3** : subdélégation de signature est donnée à :

Secrétariat général

M. Djilali MEKKAOUI, attaché principal, chef du pôle gestion et management et pôle ressources matérielles

Service exploitation et sécurité / Pôle Équipement Système:

M. Frank ROBERT, ITPE, chef de projet au Pôle Équipement Système

M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet au Pôle Équipement Système

SREX de Lyon :

M. Renaud MOREL, IDTPE, chef du district de Lyon

M. Patrick PREVEL, TSC, adjoint au chef du district de Lyon

M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St Étienne

M. Christian NOULLET, TS, adjoint au chef du district de St Étienne

M. Fabrice RUSSO, ITPE, chef du district de Valence

M. Christian QUET, contrôleur divisionnaire, adjoint au chef de district de Valence

Mme MAGNINO Céline, TSP, chef de la cellule gestion de la route

SREX de Moulins :

Mme Liliane BAY, TS (chef de subdivision), chef de la cellule gestion de la route

M. Yves PEYRARD, contrôleur divisionnaire, chef du district de la Charité

M. Christian MARIN, TSC, chef du district de Moulins

M. Pascal RAOUX, TSP, adjoint au chef du district de Moulins

M. Daniel VALLESI, TSC, chef du district de Mâcon

M. Jean GALLET, contrôleur divisionnaire, adjoint au chef du district de Mâcon

SIR de Lyon :

M. Ludovic VALENTINO, ITPE, chef de projets

SIR de Moulins :

M. Philippe CHARBOUILLOT, SACE, chef du pôle administratif et de gestion

M. Christian ZUCCALLI, TSP, chef du pôle études

M. Daniel PERRET, SACN, Chef du pôle administratif et de gestion

SREI de Chambéry :

Mme Colette LONGAS, ITPE, chef du district de Chambéry

M. André PICCHIOTTINO, contrôleur principal, adjoint au chef du district de Chambéry

M. Philippe MANSUY, PNT, chef du district de Grenoble et chef de l'unité PC Grenoble mission Gentiane

M. Olivier VALOIS, TSP, adjoint au chef du district de Grenoble

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature.

**ARTICLE 4** : la présente subdélégation prends effet à compter de ce jour.

Lyon, le 26 octobre 2010

*Pour le Préfet,*

*Par délégation*

*Le directeur interdépartemental des Routes Centre-Est*

*Denis HIRSCH*

\*\*\*\*\*

**ARRÊTÉ DU 28/10/10 PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DE M. DENIS HIRSCH,  
DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES CENTRE-EST,  
EN MATIÈRE DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET DE CIRCULATION ROUTIÈRE**

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 modifiant le régime de la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie et du préfet de police de Paris ;

VU l'arrêté du 23 juin 2006 du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer portant nomination de M. Denis HIRSCH en qualité de Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est ;

VU l'arrêté préfectoral du Préfet de la Loire n° 09-110 du 23 février 2009 conférant délégation de signature à M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est en matière de gestion du domaine public routier et de circulation routière et lui permettant de donner délégation pour signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles il a lui-même reçu délégation aux agents placés sous son autorité ;

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Subdélégation permanente de signature est donnée à :

- M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,

à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions les décisions suivantes :

### **A/ GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL NON CONCEDE**

- |   |  |
|---|--|
| A1 - Délivrance des permissions de voirie, accords d'occupation, des autorisations et conventions d'occupation temporaire.  | <i>Code du Domaine de l'État : art. R53<br/>Code de la voirie routière : art. L113-1 et suivants<br/>Circ. N° 80 du 24/12/66</i>                               |
| A2 - Autorisation d'emprunt du sous-sol par des canalisations diverses, branchements et conduites de distribution, d'eau et d'assainissement, de gaz et d'électricité, de lignes de télécommunication, de réseaux à haut-débit et autres. | <i>Code de la voirie routière : art. L113-1 et suivants</i>  |
| A3 - Autorisation et renouvellement d'implantation de distributeurs de carburant sur le domaine public.   | <i>Circ. N° 69-113 du 06/11/69</i>   |
| A4 - Convention de concession des aires de service.   |  |
| A5 - Délivrance, renouvellement et retrait des autorisations d'emprunt ou de traversée des routes nationales non concédées par des voies ferrées industrielles.   | <i>Circ. N° 50 du 09/10/68</i>   |
| A6 - Délivrance des alignements individuels et des permis de stationnement, sauf en cas de désaccord avec le maire de la commune concernée lorsque la demande intéresse une agglomération ou un autre service public.                     | <i>Circ. N° 69-113 du 06/11/69<br/>Code de la voirie routière : art. L112-1 et suivants ; art. L113-1 et suivants<br/>Code du domaine de l'État : art. R53</i> |
| A7 - Agrément des conditions d'accès au réseau routier national.  | <i>Code de la voirie routière : art. L123-8</i>  |

### **B/ EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER NATIONAL NON CONCEDE**

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| B1 - Réglementation de la circulation sur les ponts des routes nationales.  | <i>Code de la route : art. R422-4</i> |
| B2 - Autorisation de circulation pour les véhicules de la direction interdépartementale des routes Centre-Est équipés de pneumatiques à crampon ou extension des périodes d'autorisation. | <i>Code de la route : art. R314-3</i> |



B3 - Autorisation à titre permanent ou temporaire de circulation à pied, à bicyclette ou cyclomoteur du personnel d'administration, de services ou d'entreprises dont la présence est nécessaire sur le réseau autoroutier et sur les routes express, non concédés. *Code de la route : art. R432-7*

## **C/ AFFAIRES GENERALES**

C1 - Remise à l'administration des domaines de terrains devenus inutiles au service. *Code du domaine de l'État : art. L53*

C2 - Approbation d'opérations domaniales. *Arrêté du 04/08/1948, modifié par arrêté du 23/12/1970.*

C3 – Représentation devant les tribunaux administratifs. *Code de justice administrative : art R431-10*

**ARTICLE 2 :** La même subdélégation sera exercée, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales et conformément au tableau de répartition annexé, par les fonctionnaires dont les noms suivent :

### **Chefs de services et chefs de SREX :**

- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale
- M. Paul TAILHADES, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état, chef du service patrimoine et entretien
- M. Marin PAILLOUX, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service exploitation et sécurité
- M. Thierry MARQUET, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état, chef du SREX de Moulins
- M. Jacques MOUCHON, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état, chef du SREX de Lyon

### **Chefs d'unités et de districts :**

- M. Renaud MOREL, ingénieur des travaux publics de l'état, chef du district de Lyon
- M. Fabrice BRIET, ingénieur des travaux publics de l'état, chef du district de Saint-Étienne
- M. Christian MARIN, technicien supérieur en chef, chef du district de Moulins
- Mme Agnès BAILLEUL, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de la cellule Gestion du domaine public
- Mme Sandra CHAVOZ, attachée d'administration, chef du pôle juridique

**ARTICLE 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'unités et de districts désignés ci-dessus, la même subdélégation sera exercée, conformément au tableau de répartition annexé, par les fonctionnaires dont les noms suivent :

- M. Pascal RAOUX, technicien supérieur principal, adjoint au chef du district de Moulins
- M. Patrick PREVEL, technicien supérieur principal, adjoint au chef du district de Lyon
- M. Christian NOULLET, technicien supérieur de l'équipement, adjoint au chef du district de Saint-Étienne

**ARTICLE 4 :** Toute subdélégation de signature antérieure au présent arrêté et toutes dispositions contraires à celui-ci sont abrogées.

**ARTICLE 5 :** Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est et les agents concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire.

A Lyon, le 28 octobre 2010

Pour le Préfet,  
Par délégation,  
Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est

Denis HIRSCH

Annexe 1 à l'arrêté de subdélégation de signature DIR en matière de gestion du domaine public et de circulation routière.																
Service	PRENOM NOM	FONCTION	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	B1	B2	B3	C1	C2	C3	
DIR CE / Direction	Yves DUPUIS	Directeur de l'exploitation	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
DIR CE / Direction	Didier BRAZILLIER	Directeur de l'ingénierie	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
DIR CE / SG	Anne-Marie DEFRANCE	Secrétaire générale											*		*	
Service patrimoine et entretien (SPE)	Paul TAILHADES	Chef du SPE	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*		
Service exploitation et sécurité (SES)	Marin PAILLOUX	Chef du SES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		
SREX de Moulins	Thierry MARQUET	Chef du SREX de Moulins	*	*			*	*	*	*	*	*	*			
SREX de Lyon	Jacques MOUCHON	Chef du SREX de Lyon	*	*			*	*	*	*	*	*	*			
SREX de Moulins	Christian MARIN	Chef du district de Moulins	*	*			*	*	*	*	*	*				
SREX de Lyon	Fabrice BRIET	Chef du district de Saint-Étienne	*	*			*	*	*	*	*	*				
SREX de Lyon	Renaud MOREL	Chef du district de Lyon	*	*			*	*	*	*	*	*				
SREX de Lyon	Christian NOULLET	Adjoint au chef du district de Saint- Étienne	*	*			*	*								
SREX de Lyon	Patrick PREVEL	Adjoint au chef du district de Lyon	*	*			*	*								
SREX de Moulins	Pascal RAOUX	Adjoint au chef du district de Moulins	*	*			*	*								
DIR CE / SG / Pôle juridique	Sandra CHAVOZ	Chef du pôle juridique													*	
DIR CE / SPE / GDP	Agnès BAILLEUL	Chef de la cellule GDP	*	*			*	*	*							